



AVIS D'ATTRIBUTION

Référence consultation : MAPA 201102 BRUITPARIF

Procédure adaptée

1 - Identification du pouvoir adjudicateur qui passe le marché

Correspondant : Madame la Présidente, BRUITPARIF, 9 impasse Milord, 75018 PARIS

2 - Objet du marché et procédure de passation :

« Acquisition de chaînes de mesure du bruit dans l'environnement ».

La consultation concerne l'acquisition de chaînes de mesure du bruit dans l'environnement.

Il s'agit d'un marché passé selon la procédure adaptée, en application de l'article 10 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005, relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics.

3 - Critères de jugement des offres :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

Libellé	%
1. Valeur technique	70
2. Prix des prestations	30

La valeur technique de l'offre (70 % de la note finale) a été analysée à partir des éléments fournis dans le dossier technique.

Le prix des prestations (30% de la note finale) a été analysé à partir de la décomposition du prix global forfaitaire selon la méthode de notation suivante :

$$N = 30 \times (P_o / P)$$

N est la note après application de la formule,

P_o est le prix de l'offre la moins disante,

P est le prix de l'offre analysée.

4 - Attribution du marché

Date d'attribution : 13 février 2012

Nombre d'offres reçues : 2

Nom et Adresse de l'opérateur économique auquel le marché a été attribué :

Viaxys, 76 La Rivière, 45490 Sceaux du Gâtinais

Informations sur le montant du marché : 42 680 € HT

Date de l'envoi du présent avis d'attribution : 27 février 2012